LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE AU NOTAIRE

<u>Décès de :</u> Survenu le :



ETAT CIVIL
☐ Extrait de l'acte de décès
☐ Livret de famille de la personne décédée
☐ Livret de famille des héritiers
□ Copie de la carte nationale d'identité du défunt et de ses héritiers
☐ Contrat de mariage de la personne décédée et de ses héritiers
□ Convention de PACS
□ Copie du jugement de divorce
□ Copie de la donation entre époux
☐ Original du testament laissé par le défunt
PATRIMOINE
☐ Adresses des banques et références des comptes bancaires, au nom du défunt et de son conjoint
☐ Adresses des caisses de retraite et numéro de pension concernant le défunt et son conjoint, ou coordonnées de l'employeur si le défunt n'était pas retraité.
☐ Adresses et noms des mutuelles concernant le défunt et son conjoint
☐ Copie des contrats d'assurance vie du défunt et de son conjoint.
☐ Copie de la carte vitale du défunt et de son conjoint
☐ Carte grise des véhicules automobiles
☐ Copie du bail si le défunt était locataire de son logement
☐ Liste des biens recueillis par succession ou donation, par le défunt et son conjoint.
☐ Copie des donations antérieures consenties par le défunt
☐ Tout autres actifs pouvant dépendre de la succession : parts de SCI, mobilier de valeur, fonds de commerce
PATRIMOINE IMMOBILIER
☐ Titres de propriété des biens immobiliers (si bien en copropriété : nom et adresse du syndic, règlement de copropriété ; cahier des charges et règlement du lotissement)
☐ Avis de valeur établi par un professionnel (l'étude reste à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées d'un professionnel capable de réaliser l'estimation de votre bien)
☐ Les baux de location (si immeuble loué à un tiers)
☐ Derniers avis d'impôts fonciers

.../...

☐ Derniers avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation, et éventuellement dernière déclaration d'ISF.
☐ Facture des frais funéraires
☐ Tout document relatif à des aides sociales touchées par le défunt (ADPA, allocation supplémentaire)
☐ Copie des contrats d'électricité, gaz, service des eaux
☐ Copie des donations faites aux enfants
☐ Reconnaissances de dettes et créances éventuelles
☐ Tout passif du et réclamé avant le décès et non réglé à ce jour

PASSIF